



Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien
DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes

Délibération n°161/2021 du Conseil communautaire Séance du 13 décembre 2021

Date d'envoi de la convocation = 7 décembre 2021

Nombre de délégués en exercice : 75

Nombre de délégués présents : 59

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 13

Nombre de délégués absents : 3

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Chusclan, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la communauté d'agglomération.

Présents : Dominique ASTORI, Guy AUBANEL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Charles BASCLE, Sébastien BAYART, Philippe BERTHOMIEU, Jacques BERTOLINI, Didier BONNEAUD, Michel CEGIELKI, Catherine CHANTRY, Raymond CHAPUY, Patricia CHENEL, Cédric CLEMENTE, Christine CLERC, Michel COULLOMB, Manon CROUSIER, Ghislaine DE VERDUZAN, Gilles DELALIEU, Benjamin DESBRUN, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Patricia GARNERO, Robert GAUTIER, Hervé GINOT, Monique GRAZIANO-BAYLE, Véronique HERBE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Claire LAPEYRONIE, Béatrice LOISON, André LOPEZ, Stéphane MAURIN, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Daniel MOUCHETANT, Christine MUCCIO, Patrick PALISSE, Patrick PANNETIER, Catherine PECASTAING, Philippe PECOUT, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Alain POMMIER, Jean Christian REY, Florian REYROLLE, José RIEU, Jean-Marie LAURENS, Vincent ROUSSELOT, Muriel ROY-CROSS, Claude SALAU, Christophe SERRE, Maria SEUBE, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Thierry VINCENT

Absents ayant donné procuration : Éric AJASSE à Nathalie LACOUSSE, Sandrine ANGLEZAN à Jean Christian REY, Christian BAUME à Monique GRAZIANO-BAYLE, Yves CAZORLA à Manon CROUSIER, Anthony CELLIER à Philippe BERTHOMIEU, Jean-Yves CHAPELET à Philippe BERTHOMIEU, Maxime COUSTON à Monique GRAZIANO-BAYLE, Sophie GUIGUE à Charles BASCLE, Laurent NADAL à Patrick PALISSE, Jennifer OBID à Christine MUCCIO, Philippe PAQUIER à Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Olivier ROBELET à Jean Christian REY, Justine ROUQUAIROL à Michel CEGIELSKI

Absents : Pascale BORDES, Fred MAHLER, Corine MARTIN

Secrétaire de Séance : Sébastien BAYART

Objet : Autorisation à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022

Vu l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 qui indique dans son tome 2, paragraphe 1.2 que « [...] jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif peut, sur autorisation de l'assemblée délibérante, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Cette autorisation précise le montant et l'affectation des crédits,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 06 décembre 2021,

Le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- **Autorise** Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022, dans la limite de 25% des crédits de l'année précédente soit :

BUDGET PRINCIPAL

Chapitre	Crédits 2021	Autorisations 2022
20- immobilisations incorporelles	600 933,72	150 233,43
204- subventions d'équipement versées	2 369 537,58	592 384,40
21 – immobilisations corporelles	3 542 281,57	885 570,39
23- immobilisations en cours	397 490,01	99 372,50
Total	6 910 242,88	1 727 560,72

BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Chapitre	Crédits 2021	Autorisations 2022
20- immobilisations incorporelles	357 720,00	89 430,00
21 – immobilisations corporelles	777 556,60	194 389,15
23- immobilisations en cours	3 221 651,67	805 412,92
Total	4 356 928,27	1 089 232,07

BUDGET ANNEXE AIRE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Chapitre	Crédits 2021	Autorisations 2022
20- immobilisations incorporelles	35 000,00	8 750,00
21 – immobilisations corporelles	26 500,00	6 625,00
23- immobilisations en cours	400 000,00	100 000,00
Total	461 500,00	115 375,00

BUDGET ANNEXE REGIE EAU

Chapitre	Crédits 2021	Autorisations 2022
20- immobilisations incorporelles	624 839,98	156 210,00
21 – immobilisations corporelles	527 757,15	131 939,29
23- immobilisations en cours	3 999 683,80	999 920,95
Total	5 152 280,93	1 288 070,23

BUDGET ANNEXE DSP EAU

Chapitre	Crédits 2021	Autorisations 2022
20- immobilisations incorporelles	48 000,00	12 000,00
21 – immobilisations corporelles	324 955,50	81 238,88
23- immobilisations en cours	2 263 728,80	565 932,20
Total	2 636 684,30	659 171,08

BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT

Chapitre	Crédits 2021	Autorisations 2022
20- immobilisations incorporelles	402 199,00	100 549,75
21 – immobilisations corporelles	101 597,89	25 399,47
23- immobilisations en cours	2 027 470,10	506 867,53
Total	2 531 266,99	632 816,75

BUDGET ANNEXE DSP ASSAINISSEMENT

Chapitre	Crédits 2021	Autorisations 2022
20- immobilisations incorporelles	87 285,00	21 821,25
21 – immobilisations corporelles	250 598,43	62 649,61
23- immobilisations en cours	5 276 830,40	1 319 207,60
Total	5 614 713,83	1 403 678,46

Fait et délibéré à Chusclan, le 13 décembre 2021.

Le Président
Jean Christian REY

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique
en Préfecture et publié le **20 DEC. 2021**

